

Signaler des erreurs de voiries entre la BD TOPO® et la réalité du terrain.

Novembre 2025

Contexte:

L'article 178 de la loi de finance n°2025-127 fait évoluer les modalités de recensement de la voirie pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes et des départements. La Direction générale des collectivités locales (DGCL) utilise désormais la BD Topo® comme source des données de longueur de voirie retenue dans le cadre de la répartition de la dotation de solidarité rurale (DSR), composante de la dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes, et de la dotation de fonctionnement minimale (DFM), composante de la DGF des départements.

Le comptage de la longueur de linéaires (en mètre) par commune, au 01/01 de l'année 2025, est réalisé sur la base des données de l'édition BD Topo®.

La sélection des routes retenues est consultable sur https://macarte.ign.fr/carte/JgjNkO/carte-DGCL-.

Vous voulez nous signaler via les dispositifs collaboratifs un manque de voirie ou une erreur d'interprétation sur la nature du revêtement de la route

Méthodologie :

Selon votre niveau de connaissance et d'expertise en information géographique et votre mode de contribution (web ou mobile), différents accès s'offrent à vous :

Le plus simple:

Sur mobile:

<u>Téléchargez la nouvelle application Cartes IGN - Portail IGN - IGN</u> – l'application Cartes IGN vous permet non seule de consulter et interroger les différents cartes et bases de données de l'IGN mais elle vous permet également de signaler des erreurs ou des anomalies



Sur le web :

Pour une commune, vous pouvez utiliser l'interface du portail cartes.gouv.fr dont l'onglet https://cartes.gouv.fr/cartes/ permet d'afficher des fonds de cartes mais aussi d'utiliser des outils de mesure.

La remontée d'incohérences se fera en plusieurs étapes :

- Etape 1 : configuration de l'interface
- Etape 2 : saisie des incohérences
- Etape 3 : analyse des signalements par les techniciens de l'IGN
- Etape 4 : prise en compte des corrections par la DGCL

1. Configuration de l'interface

Pour remonter des incohérences il est nécessaire d'utiliser les fonds de plan suivants :

 Plan IGN J+1 : fond de plan IGN représentant les données présentes dans la base de production de l'IGN à la date de la veille DGCL.2025 : Voirie communale retenue DGF : couche des tronçons de route sélectionnés pour la DGCL en 2025

En cliquant sur le lien suivant, vous accéderez à l'interface déjà paramétrée avec les bonnes ressources :

https://cartes.gouv.fr/cartes?c=-

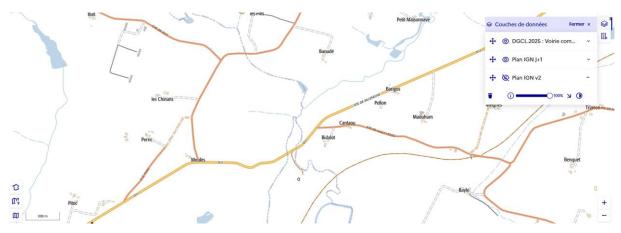
1.059868,43.677917&z=12&l=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.MAPS.BDUNI.J1\$GEOPORTAIL:OGC:WM TS(1;1;1;0),DGCL.2025.voirie-communale\$GEOPORTAIL:OGC:WMTS(2;1;1;0),DGCL.2025.voirie-departementale\$GEOPORTAIL:OGC:WMTS(3;1;1;0)&w=&permalink=yes

Remarque: dans le gestionnaire de couches, il est possible de changer l'ordre de superposition des couches (faire glisser la couche à déplacer avec) ou de supprimer une couche (dérouler les informations de la couche puis cliquer sur la poubelle).



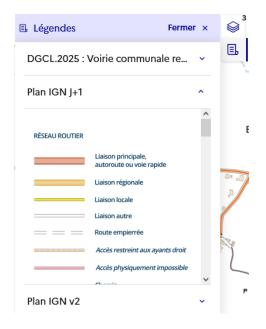
2. Description du fond de carte

Après le paramétrage des couches, le fond de carte est composé d'un fond de plan actualisé (mais parfois imparfait) et d'une surcouche « verte et rouge » indiquant les linéaires pris en compte dans la sélection pour la DGCL.



A noter que l'interface permet d'afficher la légende des couches :





3. Signalement d'une incohérence

Pour faire remonter une incohérence il faut activer la fonctionnalité « Signaler une anomalie » depuis



Au lancement, une fenêtre d'avertissement apparaîtra pour recommander l'affichage du fond de plan IGN J+1. Cliquer sur « J'ai compris » car les paramétrages précédents ont permis de paramétrer correctement l'interface.



Voici les étapes pour réaliser un signalement :

a. Pointer l'endroit à corriger



b. Cliquer sur « suivant »



a. Décrire le signalement

- i. Renseigner le titre avec une des descriptions suivantes :
 - Tronçons goudronnés à ajouter

ou

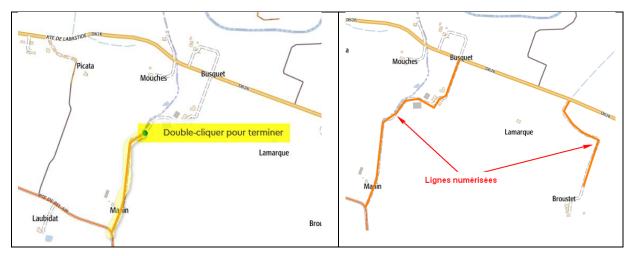
- Tronçons non goudronnés à retirer
- ii. Renseigner l'objet en choisissant la valeur « Réseau routier »
- iii. Ajouter une description « Modification à analyser pour la DGCL »
- iv. Numériser l'emprise ou les emprises à ajouter/retirer de la sélection en cliquant sur le bouton « Dessiner sur la carte »



Une nouvelle interface de saisie apparait dans laquelle il faut sélectionner la fonctionnalité « Dessiner une ligne » :



Après avoir activé l'outil, numériser chacune des emprises sur le fond de plan et terminer par un double-clic :



v. Cliquer sur « Suivant » puis « Suivant » lorsque la saisie est terminée



b. Renseigner votre adresse de messagerie puis cliquer sur suivant



4. Prise en compte des signalements

Les signalements générés depuis l'interface de cartes.gouv seront redirigés vers les techniciens de l'IGN. Chaque cas sera analysé et éventuellement corrigé pour s'assurer de la cohérence des données par rapport aux spécifications de la BD TOPO®. Par la suite, en fin d'année, une nouvelle sélection des tronçons sera réalisée pour transfert à la DGCL.

<u>Remarque</u>: les outils de l'interface (ligne, point, texte ...) peuvent être utilisés pour faire remonter des projets ou aménagements récents (lotissement, carrefour ...) ou tout autre correction à apporter aux données de l'IGN.